

Réf: Dossier 200568

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARY GLORY »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER SOPIM LOT 451, Lot 451, Ilot 669

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARY GLORY »

Objet : ACHAT, TRANSFORMATION ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, LOTISSEMENT, TOUT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET ROUTES, IMPORT EXPORT DE DIVERSES MARCHANDISES, TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER SOPIM LOT 451, Lot 451, Ilot 669

Dirigeant(s) M HELEZE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02242 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29328/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

